

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Le SNES, pour agir ensemble

Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des

points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.



Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite. Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline, dans toutes les disciplines. N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos).

Pour d'autres informations : contenus.secretariat@snes.edu



POUR ADHERER AU SNES-FSU

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).



Des repères annuels en mathématiques, que le SNES-FSU a demandés depuis la mise en chantier des programmes du collège en 2014 sont prévus pour la rentrée 2018. Le SNES-FSU souhaite qu'ils clarifient les niveaux d'exigences attendus.

Le passage à 100 points de l'épreuve terminale du DNB (qui nécessite de plus en plus une bonne maîtrise de la langue française, au détriment de celle du langage mathématique) sans qu'aucun barème n'ait été présenté avec un sujet zéro suscite des inquiétudes.

Les nouveaux programmes du lycée en cours d'écriture entreront en vigueur à la rentrée 2019 pour les classes de seconde et de première. Les premiers candidats au nouveau Baccalauréat auront donc subi le choc de la réforme du collège en Quatrième, et celui de celle du lycée en Première. On peut en outre se demander si l'évaluation diagnostique de septembre permettra, avec les nouvelles modalités de l'AP, de les aider vraiment à progresser.

Si les mathématiques font partie du tronc commun pour les séries technologiques, elles n'existeront plus, pour les séries générales, que sous la forme de spécialité ou d'options réservées : la tentation sera grande pour les élèves peu à l'aise avec les maths de ne pas les choisir après la seconde... avec tous les risques que cela représentera au moment de choisir leurs vœux pour l'après Baccalauréat !

Les contenus et les objectifs identiques pour tous les élèves du cycle terminal qui choisiront la spécialité (quatre heures en Première et six heures en Terminale)

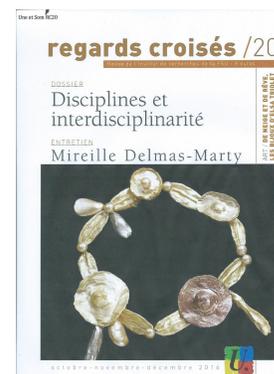
viendront en contradiction avec certaines recommandations intéressantes du rapport Villani-Torossian (p. 36).

La multiplication des évaluations locales nationales pour le nouveau Baccalauréat risque fort d'empiéter sur le volume horaire des enseignements et donc sur le temps d'apprentissage.

Comment, dans ce cas, bien exercer son métier ? Comment ne pas se perdre dans toutes les prescriptions ? Comment faire lorsqu'on est sur plusieurs établissements, TZR, non titulaire ? Comment amener les élèves à la réussite ?

QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

- Un enseignement de mathématiques jusqu'au Baccalauréat pour tous les élèves.
- Des groupes à effectifs réduits garantis par une grille nationale.
- Des programmes différents qui tiennent compte des spécificités de chaque série technologique.
- L'introduction d'éléments d'épistémologie pour donner plus de sens à la discipline.
- Une clarification des liens entre informatique et mathématiques, qui sont deux disciplines différentes.



Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s . Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique. Retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site :

<http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html>

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : maths@snes.edu